

## Appel à candidatures :

### Résidence artistique au Musée gaumais

#### DESCRIPTION

En collaboration avec la Commission Culturelle de Virton (CCV) et le Centre d'Art Contemporain du Luxembourg belge (CACLB), **le Musée gaumais lance un appel à candidatures pour une résidence artistique de quatre mois (mai-août) à Virton.**

- Thématique :

Le Musée, la CCV et le CACLB recherchent des artistes (maximum 2) qui souhaitent utiliser ce temps pour développer un projet **autour de la collection permanente** du Musée gaumais.

- Création :

La résidence offre un cadre temporel et spatial pour s'imprégner des collections, de l'histoire, de l'environnement et de l'identité culturelle de la Gaume afin de proposer une œuvre en dialogue avec les collections du musée (archéologie, beaux-arts, contes et légendes, coutumes et croyances, arts décoratifs et industriels, artisanat, folklore...).

- Destination :

Cette œuvre sera présentée au musée, dans les environs extérieurs à l'occasion du **festival des arts Cuest'art 2026** (5-6 et 12-13 septembre 2026). Le travail de l'artiste pourra également être présenté au public dans la maison Gerbaux à cette même occasion. En fonction de la nature de l'œuvre, elle pourrait ensuite prendre place de manière permanente au musée ou en ville dans le cadre du programme d'art urbain.

#### POUR QUI ?

L'appel s'adresse aux artistes-auteur.e.s et créateur.trices. individuel.l.e.s répondant aux critères suivants :

- Être artiste ou créateur.trice professionnel·le ou en voie de professionnalisation
- Développer une activité artistique et/ou de création originale dans le domaine des arts graphiques et visuels (toutes disciplines et médiums confondus) ;
- Parler le français ou l'anglais

## CONDITIONS

- L'œuvre devra proposer une interaction avec les collections du Musée gaumais
- Les artistes sélectionnés par le comité occuperont la maison Gerbaux à Virton, ou, si des contraintes matérielles l'imposent, le presbytère de Ruette (voir description des lieux ci-dessous).
- En concertation avec la conservatrice du Musée gaumais, l'artiste aura accès aux collections du musée ainsi qu'aux ressources de son centre de documentation
- Les équipes du Musée gaumais et de la Commission culturelle de Virton offriront un accompagnement et un soutien à l'artiste tout au long de la résidence
- Les artistes bénéficieront de la promotion faite lors de Cuest'art 2026
- Un cachet de 2000 euros TTC est proposé pour l'ensemble de la résidence et la création qui en résulte. Il est possible de cumuler ce cachet avec d'autres financements, y compris un éventuel financement par la Commission Culturelle de Virton.
- Les frais d'assurance, de transport et de nourriture sont à la charge de l'artiste.

## ESPACE DE VIE ET ATELIER

Les artistes sélectionnés bénéficieront d'un logement-atelier dans la « maison Gerbaux », à quelques pas du Musée gaumais, dans le centre de Virton. Ils y devront séjourner pendant la durée de la résidence (1<sup>er</sup> mai 2026 – 31 août 2026) en fonction de leur emploi du temps et de la charge de travail relative au projet.

Lieu patrimonial important de Virton, cette maison de trois étages trouve ses origines au XV<sup>e</sup> siècle, époque dont témoigne sa tour-escalier. Rénovée avec soin en 2025, elle fut autrefois un commerce de papiers peints artisanaux et une imprimerie.

La maison comprend deux chambres et un espace atelier.

En fonction des besoins en matériel pour leur création, les artistes pourront occuper **le presbytère de Ruette** (commune de Virton), à 8 km du Musée gaumais, sous réserve du calendrier d'occupation des lieux. Situé au cœur du village, le presbytère de Ruette témoigne à la fois de l'architecture rurale ancienne et de l'histoire religieuse et sociale du village. Il comprend un espace atelier, un bureau, un espace extérieur, une presse à gravure et un four à céramique.

## A PROPOS DU MUSÉE GAUMAIS

Fondé en 1937 à Virton, le **Musée gaumais** est un véritable témoin de l'histoire et de la culture de la région, mettant en valeur le patrimoine sous toutes ses formes d'hier à aujourd'hui. Installé dans l'ancien couvent des Récollets du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'est progressivement agrandi pour accueillir une **collection riche et variée** couvrant l'archéologie, les beaux-arts, le folklore et les traditions, les contes et légendes, les arts industriels et décoratifs, l'artisanat ainsi que tous les aspects de la vie rurale.

Accessible à toutes et à tous, le musée abrite également un **centre de documentation** et propose un **programme foisonnant d'activités et d'animations** pour tous les âges. Référent culturel incontournable en Gaume, il invite chacun à découvrir et à s'immerger dans l'âme et l'identité de cette région.

<https://www.museegaumais.be/>

## A PROPOS DE CUEST'ART

Le **festival Cuest'Art** à Virton (Gaume, Belgique) invite à une **découverte artistique originale**, où le patrimoine historique se mêle à la création contemporaine. Organisé depuis 2010 sous la forme d'un **parcours à travers la ville**, dans des lieux publics et privés, le festival instaure un **dialogue fascinant entre passé et présent**, mêlant art plastiques, graphique, performances et interventions urbaines.

À partir de 2026, il devient biennal, explorant l'art à la fois en et en hors les murs. Véritable **catalyseur culturel**, le festival joue un rôle essentiel dans la valorisation des arts en Gaume.

<https://www.cuestart.be/>

## CANDIDATURE

Pour postuler, veuillez envoyer les documents suivants regroupés en un seul PDF à [conservateur@museegaumais.be](mailto:conservateur@museegaumais.be) avec pour objet « Résidence artistique 2026 » :

- CV avec vos coordonnées
- Brève lettre de motivation
- Portfolio documenté de vos travaux récents (max. 10 pages)
- Un budget prévisionnel détaillé

La date limite de candidature est le 6 avril 2026. Les candidatures incomplètes ou reçues après cette date ne pourront malheureusement pas être prises en compte.

Le comité de sélection sera composé de représentants du Musée gaumais, de la Commission culturelle de Virton et du Centre d'art contemporain du Luxembourg belge.